

Bassin versant de la Rivière Pot au Beurre



DANS CE BULLETIN

La Pot au Beurre en action	1
Bilan des actions réalisées en 2018	2
Les semis directs sous couvertures végétales	5
Des idées pour mieux gérer les fossés agricoles	6
Ma bande riveraine : De la diversité dans nos champs	7
Un petit poisson rare dans votre cours	8
Des aménagements fauniques bénéfiques	10
Programme ALUS Montérégie	11
Partenaires du projet	11

LA POT AU BEURRE EN ACTION!

L'amélioration de la qualité de l'eau et la cohabitation des usages agricoles et fauniques dans le bassin versant de la Rivière Pot au Beurre sont les priorités de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et des partenaires impliqués dans ce territoire. La mobilisation des acteurs du milieu, particulièrement les producteurs agricoles (104 PAA sur 134 NIM) autour de pratiques agroenvironnementales adaptées à ce bassin versant, est au cœur du présent projet reconnu comme **projet collectif** par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) depuis 2017.

La Pot au Beurre en action! : C'est la somme des actions individuelles bénéfiques réalisées par les agriculteurs depuis 2017 et qui vise une agriculture durable dans le bassin versant et ultimement bénéficiera à l'agroécosystème du lac Saint-Pierre. C'est aussi des mobilisations collectives et individuelles d'agriculteurs pour un projet collectif rassembleur supporté par un comité proactif et dynamique et des partenaires impliqués. Des premiers résultats probants qui se traduisent au champ par des actions concrètes afin d'améliorer la qualité de l'eau et les habitats des espèces aquatiques et champêtres dans ce bassin versant.

À titre de projet collectif, les producteurs du bassin de la Pot au Beurre peuvent bénéficier de l'aide financière à 90 % du programme Prime-Vert – Volet 1, interventions en agroenvironnement par une entreprise agricole. **Pour plus de détails sur le programme, renseignez-vous auprès de vos conseillers et/ou de la coordonnatrice du projet.**



La Rivière Pot au Beurre

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2018

En 2018, le projet collectif a permis à plusieurs producteurs du territoire de mettre en place des actions au sein de leurs entreprises en réalisant des aménagements visant à contrôler l'érosion et à améliorer la qualité de l'environnement. Ces projets se sont concrétisés grâce à la mobilisation volontaire des agriculteurs et leur accompagnement par les agronomes du territoire.

Volet sensibilisation et transfert de connaissances

- Des entreprises rencontrées individuellement et des actions ont été mises en places pour améliorer le bilan environnemental du bassin versant
- Quatre (4) rencontres du comité adviseur
- Trois (3) journées au champ et deux (2) journées de transfert de connaissances pour un total de cinq activités , dont deux organisées par la MRC de Pierre-De Saurel en collaboration avec le comité de bassin versant.



Caravane Santé des sols
Ferme Bermanic, 12 juillet 2018, Saint-Aimé



La Pot au Beurre en santé
Ferme Jessy Pelletier, 7 novembre 2018, Saint-Aimé



Rendez-vous au champ
Ferme Patrick Benoit, 9 août 2018, Yamaska



La culture biologique en grandes cultures
28 février 2019, Saint-Robert



La Pot au Beurre en action, 14 mars 2019, Saint-Robert

Volet actions au champ

- Plus de 56 ouvrages de conservation des sols (avaloirs, stabilisation de drains, chutes enrochées);
- Plus de 800 hectares en cultures de couverture et autres pratiques de conservation des sols;
- Plus de 4 km de bandes riveraines élargies avec plantations d'arbres, arbustes, herbacées pour pollinisateurs et prairie riveraine;
- Stabilisation de berges avec reprofilage et génie végétale sur 66 m;
- Stabilisation de berges sans reprofilage sur 400 m.



Travaux en berge (Ferme Patrick Benoit)



Haie brise-vent (Céréales Bellevue)



Pose paillis plastique (Ferme Bermanic)



Fascines au pied de berge (Ferme Patrick Benoit)



Prairie riveraine (Ferme Soreloise)

Entretien des cours d'eau par la MRC de Pierre-De Saurel dans le bassin versant

La MRC a pour responsabilité d'assurer le libre écoulement des eaux pour les 1 000 kilomètres de cours d'eau sous sa compétence. En 2018, plus de 11 km de cours d'eau ont été nettoyés ciblant le tronçon principal de la 1^{ère} Rivière Pot au Beurre, les branches 7 et 8 de la 2^e Rivière Pot au Beurre, et la branche 13 de la 3^e Rivière Pot au Beurre. Au total, ce sont 37 stabilisations de drains et 64 stabilisations de fossés qui ont été réalisées par la MRC.



Branche 7 : 2^e Rivière Pot au Beurre



Rivière Pot au Beurre, la principale. Stabilisation de fossé



Rivière Pot au Beurre, la principale. Avaloirs

LES SEMIS DIRECTS SOUS COUVERTURES VÉGÉTALES (SDSCV) : DES BONNES PRATIQUES À ADOPTER POUR PROTÉGER NOS SOLS

Par Jessy Pelletier, Ferme Jessy Pelletier, Saint-Aimé

La perte de sol organique ainsi que le lessivage des intrants sont de grandes pertes sur certaines entreprises agricoles. Pour ma part, une agriculture durable ne passe pas toujours par de grosses entreprises ni les grosses machineries attrayantes des publicités, mais plutôt par les petites superficies agricoles maximisées le plus possible, et ce, dans le respect de la ressource sol en utilisant les pratiques agroécologiques. Si nos sols ne sont pas structurés et en santé de façon égale, on ne peut prétendre à de bons rendements de nos cultures. Par des observations sur le terrain avec mon père, des essais erreurs et échanges avec d'autres agriculteurs, nous avons peaufiné nos façons de faire. La clé pour que cela fonctionne, est de planifier les opérations et s'ajuster aux conditions climatiques.



Engrais vert multi-espèces, automne 2018. Crédit photo : Jessy Pelletier

C'est depuis 2012 que nous avons emboîté le pas pour faire du semis direct, mais aussi des SDSCV. À l'occasion, nous travaillons le sol en surface seulement au printemps ou pour faire des travaux de nivellement. Ainsi, la structure du sol n'est pas défectueuse et cela évite la compaction. Les plantes de couverture, telles que le seigle et autres espèces avec des légumineuses nourrissent le sol principalement en azote et en matière organique. Les résidus végétaux au sol les protègent contre la sécheresse, le froid, l'érosion et tempèrent la capillarité du sol lors de fortes pluies afin de ne pas perdre d'eau et les nutriments. Les plantes de couverture aident à un meilleur égouttement tout en gardant l'humidité idéale pour la culture principale. Aussi, les plantes de couverture limitent les pressions de mauvaises herbes et de maladies ce qui permet de réduire les herbicides et ne pas mettre de fongicides. Avec le temps, c'est comme un frigidaire alimenté en continu pour les cultures, elles se nourrissent des résidus des végétaux et les nutriments qui restent serviront pour le futur.

À long terme, je constate que nos sols se sont grandement améliorés par le SDSCV grâce aux racines qui poussent à l'année. Nos pratiques culturales permettent de maintenir nos sols en santé avec une capacité de se renouveler et de s'adapter pour contrer les changements climatiques. Pourquoi? Car, les plantes de couvertures offrent : moins d'érosion, de perte de sols, économies d'intrants, de carburant, et usure d'équipements; plus de nutriments, une récolte de qualité, une stabilité et sécurité de revenu.

DES IDÉES POUR MIEUX GÉRER LES FOSSÉS AGRICOLES

Par Ghislain Poisson, agr., conseiller en agroenvironnement MAPAQ Montérégie

Les fossés sont les mal-aimés du territoire agricole. La tendance observée sur le terrain ces dernières années consiste plutôt à les faire disparaître en vue d'accroître les superficies consacrées aux cultures. Peut-être mésestime-t-on leur rôle et leur importance!

Pourtant, des fossés agricoles en santé contribuent à la productivité globale des cultures à proximité. Non seulement ils améliorent la biodiversité des terres agricoles, mais aussi ils réduisent les apports de sédiments vers les cours d'eau. En outre, certaines études (*Matt Moore, United States Department of Agriculture*) ont démontré l'efficacité de fossés végétalisés pour le captage des pesticides, de l'azote et du phosphore dissous durant la saison de croissance. Voici donc quelques idées à mettre en pratique pour aménager des fossés agricoles et les garder en santé.

Une bonne végétalisation

Au moment d'entretenir ou de restaurer des fossés, si on est en mesure de conserver la végétation des talus, en nettoyant le fond ou le tiers inférieur, il y aura moins de décrochement de talus, moins de perte de sol et l'intervention sera plus durable. Si ce n'est pas possible, ou encore si

on aménage un nouveau fossé, il est préférable de procéder aux travaux avant le début d'octobre et de revégétaliser les surfaces dénudées à l'aide d'un mélange d'herbacées adapté pour les fossés pour éviter que le phragmite prenne la place et s'établisse pour de bon. De plus, si on est en mesure de conserver un replat de talus végétalisé en permanence, on obtiendra une meilleure filtration de l'eau de ruissellement vers le fossé, une meilleure stabilité des talus et, ainsi, une meilleure durabilité de ce fossé. On prêtera aussi attention à la dérive des pesticides qui peut endommager la couverture végétale des fossés.

Réduire l'érosion du lit du fossé

En général, un fossé présente des problèmes d'érosion lorsque la pente longitudinale dépasse 1 %. Si la pente longitudinale varie entre 1 % et 5 %, l'aménagement de seuils dissipateurs à même le fossé est une solution envisageable. Si la pente dépasse 5 %, une option consiste à créer un enrochement continu sur le fond, ce qu'on voit souvent à l'extrémité du fossé, juste avant la jonction avec le cours d'eau. Plus en amont du fossé, l'aménagement d'un avaloir ou d'une voie d'eau engazonnée représente une autre solution, qui permettra de remplacer une portion érodée du fossé si cette solution se révèle la plus économique et soutenue par le programme Prime-Vert.



Crédit photo : Ghislain Poisson, MAPAQ

Une sédimentation intelligente

Lorsque des apports de sédiments importants sont transportés par le fossé, il peut être intéressant de prévoir sédimer les particules de sable à des emplacements clés si on constate un ensablement fréquent en aval. Par exemple, il est plus facile d'aménager un bassin de sédimentation au pied d'une pente forte, au lieu de nettoyer de nombreuses fois de 500 à 800 mètres de fossé à faible pente en aval. Il en va de même si le cours d'eau en aval a tendance à s'ensabler continuellement : il vaut mieux favoriser la sédimentation au bout des fossés, et réduire la fréquence de nettoyage du cours d'eau. Pour ce faire, on installera un avaloir au bout du fossé de manière à créer un petit bassin de stockage d'eau et de sédimentation ou encore on construira à l'extrémité du fossé un seuil enroché qui captera les sédiments au fil du temps.

Conclusion

Dans une entreprise agricole, la majeure partie de l'eau des précipitations finit par retourner vers les cours d'eau, soit directement ou par l'entremise des fossés ou des drains. Sur le plan environnemental, c'est donc une bonne stratégie de maximiser l'efficacité des fossés végétalisés pour filtrer cette eau de ruissellement. Sur le plan agricole, un bon entretien des fossés contribue à l'efficacité du drainage et permet d'espacer les travaux de nettoyage des cours d'eau et des fossés. **Voilà une stratégie gagnante, pensez-y!**

MA BANDE RIVERAINE : DE LA DIVERSITÉ DANS NOS CHAMPS!

Par Paul Caplette, Céréales Bellevue, Saint-Robert

Au début, juste de penser à laisser un mètre de bande non cultivé sur le replat du talus le long des cours d'eau était déjà un sacrifice. "Hey, au prix où la terre coûte, il n'y a pas de raison de sacrifier du terrain". Difficile aussi d'oublier tout le travail pour venir à bout de faire le « ménage ». Maintenant que c'est propre et qu'on peut voir loin, il faudrait laisser du terrain non cultivé pour stabiliser les berges!

On a commencé lentement à respecter le minimum de la réglementation. On a rapidement réalisé plusieurs actions. Notre bande riveraine accompagnée d'avaloirs nous a permis de constater qu'on avait beaucoup moins de ravinement de sol. Terminée la tournée avec la niveleuse pour combler les trous causés par les pertes de sol au printemps. On a donc moins de perte d'intrants dans le cours d'eau et automatiquement une eau plus propre. Ça nous permet aussi de circuler de façon sécuritaire en bout de champ. On



Bande riveraine élargie avec pollinisateurs. Crédit photo : Paul Caplette

a aussi constaté qu'au fil des ans, on a éliminé tous les fossés et qu'il reste de moins en moins d'espèces de plantes sauvages à butiner. Alors aussi bien y implanter des plantes à fleurs.

Nous possédons 17 km de bandes riveraines sur notre ferme sur lesquelles on évalue qu'il y a un bon 10 km où on peut planter des arbres nobles. Chaque kilomètre de bande avec des arbres capte 1 tonne de CO² par année, et cela pour au moins les 20 prochaines années à venir. En plus, c'est beau des arbres et ça donne un certain cachet à nos champs. Différentes essences, entremêlées avec des arbustes à fruits peut améliorer le paysage et attirer les oiseaux.

MA BANDE RIVERAINE : DE LA DIVERSITÉ DANS NOS CHAMPS! (SUITE)

Ha ouin des oiseaux! Nous ne sommes pas un zoo! Non, mais c'est tellement plus le fun de prendre son lunch à l'ombre sous les chants des oiseaux. Plus de diversité dans nos champs nous permettra aussi de garder nos mangeurs d'insectes à proximité. Difficile de bien évaluer la valeur monétaire de notre bande riveraine annuellement. Pour nous, c'est plutôt un investissement du bilan environnemental global de notre ferme. S'assurer de cultiver en respectant les règles de l'art en éliminant au maximum les pertes d'éléments nutritifs vers le cours d'eau tout en veillant à assurer une meilleure biodiversité dans nos champs. **C'est une question de fierté et de savoir-faire!**



Haie brise-vent mature. Crédit photo : Paul Caplette

UN PETIT POISSON RARE DANS VOTRE COUR

Par Renée Gravel, biologiste M.Sc. Eau, MFFP—Direction de la gestion de la faune EMLL

À l'été 2016, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a effectué des pêches dans le bassin versant de la rivière Pot au Beurre. L'objectif était de revisiter des stations de pêche pour lesquelles il y avait des mentions historiques de la présence du méné d'herbe. Pourquoi s'intéresser au méné d'herbe ? Parce que ce petit poisson d'à peine six centimètres de long est considéré comme étant sensible à la dégradation de son habitat. Puisqu'il est plus sensible que d'autres, cela en fait un bon indicateur de l'état de santé du milieu.

Comme les autres petits poissons, le méné d'herbe est un « poisson-fourrage ». C'est-à-dire qu'il sert de proie pour les poissons ichtyophages (piscivores). Le poisson-fourrage représente donc un maillon important de la chaîne alimentaire. Le méné d'herbe, par sa sensibilité, peut indiquer que la chaîne alimentaire est perturbée. La turbidité (il chasse « à vue »), la perte de végétation aquatique adéquate (il s'y cache pour se réfugier ou pour chasser), les espèces exotiques (compétition) et les fortes charges en nutriments et en pesticides sont autant de facteurs qui peuvent l'affecter. Le méné d'herbe a carrément disparu de certaines rivières du Québec, et dans plusieurs autres, les captures sont devenues très rares (ex. : rivière Châteauguay, rivière Yamaska, rivière Saint-François). En conséquence, le gouvernement provincial lui a attribué le statut d'espèce vulnérable¹, tandis que le gouvernement fédéral l'a classé comme espèce préoccupante².



Méné d'herbe. Source* (long. : 5 cm env.)

Dans le bassin versant de la rivière Pot au Beurre, le MFFP a pu constater en 2016 que le méné d'herbe était toujours présent, du moins dans la baie Lavallière. Par contre, il n'a pas été retrouvé dans le secteur amont du bassin versant. Or, par le passé, le méné d'herbe se trouvait aussi loin que dans le ruisseau Saint-Thomas et Sainte-Sophie au niveau de la route 132 et même au sud de la route 239 dans la rivière Pot au Beurre. On peut y voir une bonne et une mauvaise nouvelle. D'un côté, cela suggère que son aire de répartition a diminué et donc, que la qualité de son habitat s'est dégradée. De l'autre côté, cela veut dire qu'il est toujours présent dans le secteur et qu'il peut donc aisément coloniser à nouveau le milieu dès lors que ce dernier redevient favorable.

*Source : <http://pleinderessources.gouv.qc.ca/chronique/capsule/especes-menacees-images-affiche-207.html>

¹ Statut d'espèce vulnérable ; en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec (LEMV)

² Statut d'espèce préoccupante ; en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada (LEP)

UN PETIT POISSON RARE DANS VOTRE COUR (SUITE)

Sur ses terres, l'agriculteur(trice) gère et prend des décisions pour la santé de la ferme et certaines de ces décisions ont un plus fort potentiel que d'autres pour favoriser aussi... des retombées fauniques ! Quelles actions par exemple ? **Les nouvelles pratiques culturales** (semis direct, travail réduit, cultures de couverture) contribuent à réduire l'érosion des sols. Bénéfice faunique : moins de particules fines en suspension (les particules fines colmatent les habitats de fraie ou d'alimentation du poisson, irritent les branchies, diminuent la capacité de certaines espèces à s'alimenter ou à se sauver).

La **bande riveraine** (élargie, arbustive, arborescente, mixte) stabilise les berges et contribue à garder la terre au champ. **Bénéfice faunique** : filtre les sédiments, les nutriments et les pesticides, procure de l'ombre qui contribue à maintenir l'eau fraîche et oxygénée pour le poisson, offre un support à certains insectes dont se nourrit la faune, procure un habitat propice aux oiseaux champêtres (qui sont en fort déclin), etc.

La culture en lutte intégrée

diminue le recours aux pesticides.

Bénéfice faunique : diminution de matière perturbant le développement des espèces aquatiques (hermaphrodisme, réponse immunitaire affaiblie, malformations, perturbation des réflexes), maintien de la santé de l'habitat dont dépend la faune aquatique.

La conservation des irrégularités

paysagères contribue de façon indirecte à la santé de la ferme.

Celles-ci agrémentent le paysage et donnent le temps à la nature de faire son travail. Par exemple, délaissier la culture sur les parcelles peu productives (tel

qu'un ancien méandre, un coin de champ) ou encore conserver un étang, un arbre solitaire, un petit bosquet, des débris ligneux dans le cours d'eau. Bénéfice faunique : des touches d'hétérogénéités qui offrent un support à la faune; « des oasis ».

Dans un secteur comme celui du bassin versant de la Rivière Pot au Beurre, la contribution des acteurs du milieu est incontournable pour préserver la résilience de ce patrimoine naturel. L'évolution des pratiques agricoles aura un apport significatif pour envisager un retour du méné d'herbe dans le haut du bassin versant de la rivière Pot au Beurre ou encore pour contrer le déclin majeur des espèces d'oiseaux champêtres.

Le MFFP salue la démarche de mobilisation du bassin versant de la Pot au Beurre et espère avoir le plaisir de contribuer tangiblement à cette dernière afin de faire de ce projet un succès pour tous !

Pour plus d'informations sur les pêches effectuées dans le bassin versant de la Pot au Beurre en 2016, voici le lien vers le rapport des résultats à <http://mffp.gouv.qc.ca/publications/faune/rapport-mene-herbe-Monteregie-Estrie.pdf>



Pêche à la seine montréalaise dans la rivière Pot au Beurre, près de l'embouchure du ruisseau du marais. Source : Renée Gravel

DES AMÉNAGEMENTS FAUNIQUES BÉNÉFIQUES DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE POT AU BEURRE : CONTACTEZ-NOUS POUR UN PROJET SUR VOTRE FERME !

Depuis 2018, pour accompagner la démarche collective du projet agricole dans son souhait de faire cohabiter harmonieusement l'agriculture et la faune locale, la fédération de l'UPA de la Montérégie a trouvé un soutien financier auprès de la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Ces partenariats autour du programme pour la Conservation du lac Saint-Pierre et du programme Prime-Vert (Volet 1 – mesure biodiversité) vont vous permettre de mettre en place des aménagements fauniques sur vos fermes.

Sur ce territoire, nous avons un poisson local et considéré vulnérable, le Méné d'herbe. Il s'agit d'un petit poisson de cinq (5) cm, aimant les eaux claires pour chasser à vue, circulant dans des courants faibles et se reproduisant dans les herbiers aquatiques immergés. L'amélioration de la qualité de l'eau (en charges sédimentaires, nitrates et phosphore) est un objectif pour assurer un bel habitat à ce petit poisson et un cadre plaisant aux riverains de ces cours d'eau.

Parmi les autres espèces de ce bassin versant, on retrouve des oiseaux champêtres de milieux humides en aval (Petit Blongios, Troglodyte à bec court, Canard branchu, Hibou des marais...), de prairies (Goglu des prés, Bruant des prés...), ou plus généralistes (Hirondelle bleue, Merlebleu de l'Est...). Le maintien de cette diversité biologique dans notre territoire est aussi bénéfique à l'agriculture. Les oiseaux, par la prédation sur les insectes (larves, pupes, adultes) régulent les pressions parasitaires et se retrouvent être des auxiliaires de nos cultures. Le maintien, l'aménagement et la restauration de leurs habitats sont nécessaires au bon équilibre de notre territoire.



Aménagement d'une bande riveraine élargie de 8 m (Ferme Patrick Benoit). Crédit photo : COVABAR

Un grand projet pour caractériser les cours d'eau et leurs berges dans la Rivière Pot au Beurre **est présentement en cours**. Peut-être avez-vous vu les agents en charge de cette mission longer les cours d'eau de votre ferme l'automne 2018? Ils seront de retour au printemps 2019. Aussi, n'hésitez pas à discuter avec eux des observations qu'ils ont relevées chez vous (marques d'érosion, espèces envahissantes, qualité des bandes riveraines, qualité du cours d'eau pour le poisson).

Plusieurs projets ont été réalisés depuis 2017 dans le bassin versant et d'autres sont en cours d'élaboration pour implanter des aménagements de rives (bandes et talus) afin de retenir les sédiments, des boisés pour la faune, des haies pour les oiseaux, des plans d'eau pour les amphibiens... **Contactez-nous si vous avez un projet en vue sur votre ferme!**

Personnes ressources:

Nathalie Landé - Chargée des projets fauniques - 450 774-9154, poste 5271 | nlande@upa.qc.ca

Yasmina Larbi-Youcef - Coordonnatrice projet collectif - 450 774-9154, poste 5270 | ylarbiyoucef@upa.qc.ca
Fédération de l'UPA de la Montérégie, 3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe, J2S 8E3

PROGRAMME ALUS MONTÉRÉGIE : 8 FERMES PARTICIPANTES EN 2018

Le programme ALUS Montérégie est un programme novateur au Québec qui compense monétairement les producteurs de la Montérégie en réalisant des aménagements sur leurs terres agricoles afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre l'agriculture et l'environnement.

En 2018, ce sont **4,1295 hectares** qui ont été conservés dans le bassin versant grâce au programme ALUS Montérégie. Les huit (8) fermes participantes ont mis en place des aménagements durables sur leurs fermes qui vont contribuer à produire des biens et services environnementaux au bénéfice de la collectivité.



Cérémonie de remise des chèques ALUS Montérégie
11 décembre 2018, Saint-Hyacinthe

Les producteurs du bassin versant intéressés par le programme ALUS ou les entreprises désireuses de soutenir les efforts environnementaux des agriculteurs sont invités à communiquer avec :

Yasmina Larbi-Youcef, agronome, M. Env., 450 774-9154, poste 5270 ylarbiyoucef@upa.qc.ca

Pour plus d'informations sur le programme : www.upamonteregie.ca/ALUS.

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS DU PROJET

Le projet par bassin versant de la Rivière Pot au Beurre est rendu possible grâce à différents partenaires et à l'appui financier de :

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Canada 



Québec 



REMERCIEMENTS AUX AUTRES PARTENAIRES DU PROJET



Club **CONSEIL**
LES PATRIOTES



GROUPE
ProConseil



OBV YAMASKA
Organisme de bassin versant de la Yamaska



Société d'aménagement de la baie Lavallière inc.



Richelieu-Yamaska

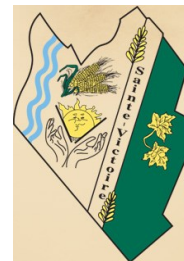
L'Union des producteurs agricoles



Municipalité
de Saint-Robert



SOREL-TRACY



MUNICIPALITÉ
DE YAMASKA



Sainte-Anne-de-Sorel

SALUONS LE COMITÉ DE BASSIN VERSANT : DES PRODUCTEURS ET PARTENAIRES MOBILISÉS!

La fédération salue l'implication des agriculteurs, du comité de bassin versant et des partenaires locaux qui rendent possible le succès de ce projet d'amélioration de la qualité de l'environnement.

Ensemble, poursuivons la mise en place d'actions concrètes pour améliorer la qualité de l'eau et favoriser les usages agricoles et fauniques!



Pour contacter la coordonnatrice du projet collectif:

Yasmina Larbi-Youcef, agr., M.Env.

ylarbiyoucef@upa.qc.ca

3800, boul. Casavant Ouest

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3

Téléphone : 450 774-9154, poste 5270

Cellulaire : 514 346-5178